Guide Utilisateurs MyA Entreprises



Demande de prise en charge de formation

Bienvenue sur MyA, votre espace adhérent Afdas 100% dématérialisé et sécurisé. Vous pouvez effectuer vos demandes de prise en charge de formation, les suivre et contacter les services de l'Afdas.

Votre espace contient les informations nécessaires pour vous permettre de bénéficier d'un service de qualité. Il est essentiel qu'elles soient toujours complètes et à jour (informations administratives, contacts, informations salariés,...). Pour vous accompagner dans l'utilisation de MyA, notre service hotline est à votre écoute au 01.44.78.55.87 (appel non surtaxé).

Sommaire

Saisir une demande

page 3

Initier une demande

Créer un module de formation

Sélectionner des salariés

Saisir des frais annexes

Envoyer la demande

2.

Gérer ses demandes

page 14

Visualiser ses demandes

Accepter ou refuser un financement

Suivre ses demandes

3.

Contacter l'Afdas

page 18

Faire une demande de contact

Dans MyA, vous allez retrouver ces icônes. Ils vous permettent d'accéder aux fonctions suivantes :

- compléter/modifier une information
- visualiser un contenu
- 협 supprimer
- avoir le détail du financement
- ouvrir une fenêtre d'explication

Saisir une demande

Initier une demande

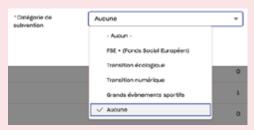
Tout dossier de demande de financement doit faire l'objet d'une DPC - Demande de Prise en Charge sur MyA, votre espace adhérent Afdas.

Les informations saisies vont permettre au pôle de gestion de **déterminer le financement possible** au regard des critères en vigueur, déterminés par l'Etat ou le Conseil d'Administration de l'Afdas et les branches professionnelles.

Tous les champs avec une * doivent être complétés pour permettre un traitement de qualité de votre dossier.

Attention

Certains champs obligatoires (avec une *) sont complétés par défaut avec la mention Aucun(e) de la liste déroulante. Vous devez choisir impérativement une des propositions pour remplacer «aucune» et passer à l'étape suivante.





Depuis la page d'accueil de MyA, cliquez sur le menu **Créer ma demande de prise en charge** puis sur le bouton **Nouvelle demande** dans la fenêtre qui s'ouvre.



Vous pouvez également cliquer sur **Mes demandes de prise en charge** dans le menu puis sur le bouton **Nouvelle demande**.



Une demande de prise en charge peut comprendre **plusieurs modules de formation** dispensés par des prestataires différents.

Chaque module de formation est dispensé soit en interne, soit en externe par un prestataire unique, et peut être suivi par plusieurs stagiaires. Le nombre de stagiaires peut différer d'un module à l'autre sur une même demande.

Avant de choisir un prestataire, assurez-vous qu'il est bien à jour de <u>ses obligations</u> (numéro de déclaration d'activité et certification qualité et qu'il est <u>habilité à délivrer le type de</u> formation et le diplôme ou la certification visé(e) le cas échéant.



DÉMARRER LA SAISIE

Dans la liste qui s'affiche, choisissez le dispositif pour lequel vous souhaitez faire une demande.

Vous pouvez **suivre l'ensemble des étapes** (Général / Module(s) / Stagiaire(s) / Frais annexes / Récapitulatif) de demande de prise en charge en vous aidant notamment du « fil d'Ariane » en haut de votre demande.

Complétez les champs obligatoires indiqués par des astérisques ***** (les champs grisés sont en lecture seule et ne sont pas modifiables).

Cliquez ensuite sur le bouton Suivant pour accéder à l'étape de création des modules.





Nature de l'action : sélectionnez la nature de l'action correspondante parmi les possibilités

- **Action de formation**: toute action de formation visant à développer les compétences professionnelles d'un salarié, et dispensée par un prestataire de formation certifié Qualiopi ou en formation interne
- Référent AFEST: action destinée à former un salarié à l'Afest Action de Formation en Situation de Travail.



- **Appui-Conseil / Prestation d'accompagnement**: accompagnement pour mise en oeuvre des projets dans les domaines des ressources humaines, de la transformation digitale, de la RSE...
- **Bilan de compétences** : dispositif d'accompagnement permettant de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
- **Cléa**: anciennement « Socle de connaissances et de compétences », parcours pour certifier la maîtrise de savoirs de base et favoriser l'insertion professionnelle.
- **VAE**: ou Validation des Acquis de l'Expérience, démarche permettant d'obtenir une certification professionnelle par la validation de l'expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle.
- 2 Libellé du parcours : indiquez le nom de la formation.
- Catégorie de subvention : si votre demande est éligible au FNE (subvention de l'Etat), sélectionnez la catégorie correspondante (Transition écologique, Transition numérique, Grands événements sportifs) ou au FSE (Subvention européenne), sélectionnez la catégorie FSE +. Sinon, sélectionnez la valeur Aucune.



Créer un module de formation

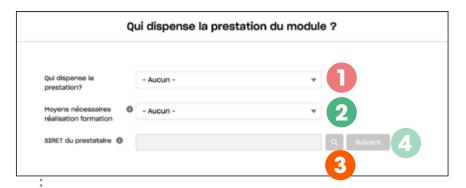
À savoir

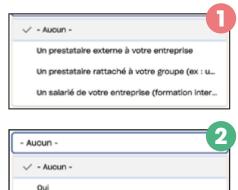
Une formation peut être composée de plusieurs modules pour constituer un parcours.

Chaque module correspond à un découpage du contenu comme les chapitres dans un livre. Il peut être dispensé par des prestataires différents (externes ou internes) et peut être suivi par plusieurs stagiaires. Le nombre de stagiaires peut différer d'un module à l'autre sur une même demande.

SÉLÉCTIONNER LE PRESTATAIRE

La saisie d'un module démarre par les informations concernant le prestataire.

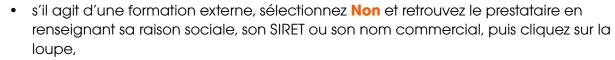




Non



Dans le champ Moyens nécessaires à la réalisation de la formation :



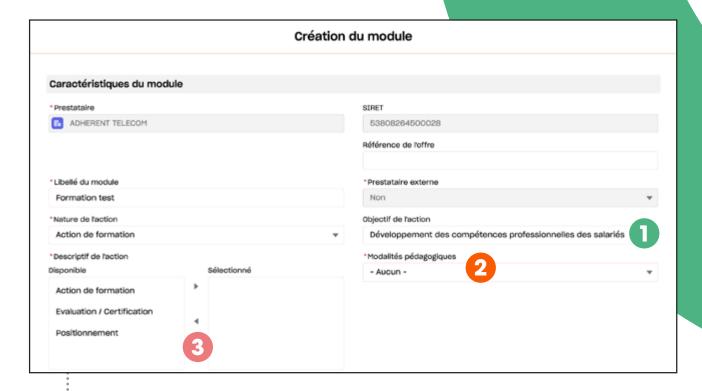


Dans la liste de résultats, choisissez le prestataire souhaité puis cliquez sur **Valider**. Si vous ne le retrouvez pas, vous pouvez continuer votre demande en cliquant sur le bouton Formulaire pour nous transmettre directement les informations concernant le prestataire. Cliquez sur le bouton **Enregistrer** pour retourner à la page de sélection du prestataire. Le prestataire renseigné apparaîtra désormais dans la liste des choix possibles.

Cliquez ensuite sur le bouton **Suivant** pour poursuivre l'étape de création des modules.



SAISIR LES CARACTÉRISTIQUES DU MODULE



Choisissez l'**Objectif de l'action** parmi les valeurs proposées.

Sélectionnez les **Modalités pédagogiques** parmi les choix proposés :

- présentiel,
- à distance,
- mixte (parcours de formation composé de plusieurs modalités pédagogiques)
- ou AFEST (Action de Formation en Situation de Travail, les stagiaires sont formés à leur poste de travail par des pairs).

Précisez le descriptif de l'action en cliquant sur le critère souhaité puis :

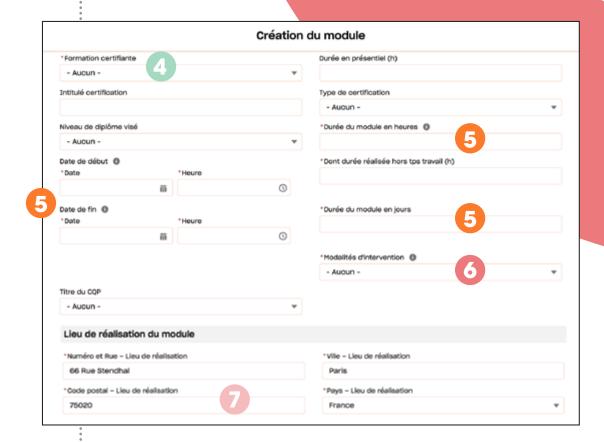
- sur pour le sélectionner
- sur ◀ pour le supprimer

Attention

Certains champs obligatoires (avec une *) sont complétés par défaut avec la mention Aucun(e) de la liste déroulante. Vous devez choisir impérativement une des propositions pour remplacer «aucune» et passer à l'étape suivante.





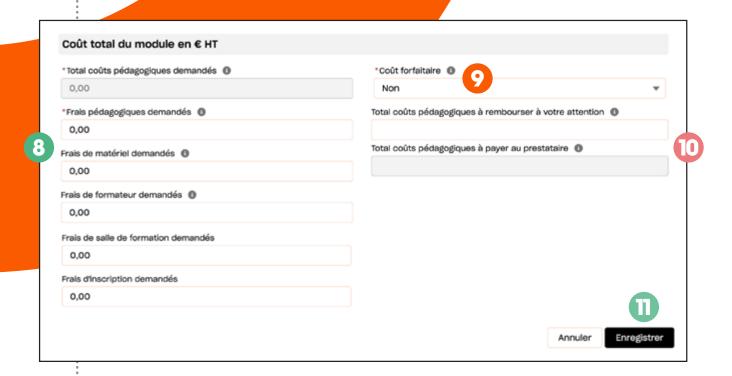


Indiquez si la **Formation est certifiante** (formation débouchant sur une certification ou un diplôme reconnu au RNCP) ou non.

Si la formation est certifiante, le champs **Intitulé de certification** est à compléter et le champ **Type de certification** à sélectionner parmi les choix suivants :

- **RNCP** : formations inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles , reconnues par l'État, et adaptées au marché de l'emploi, reconnues sur l'ensemble du territoire national.
- **CCP**: Certificat de compétences professionnelles
- <u>CQP</u>: Certification de Qualification Professionnelle, créées et délivrées par une branche professionnelle qui valide les compétences spécialisées dans un métier.
- CLéA
- **<u>Répertoire spécifique</u>** (ex-Inventaire)
- **Diplômes d'Etat :** diplômes délivrés par l'Etat (Ministère de l'Education Nationale ou autre). Inscrits de droit au RNCP.
- **Bloc de compétences** : Il s'agit d'une partie d'un diplôme ou d'une certification, d'un titre inscrit au RNCP.
- Conférence des Grandes Ecoles : titre assimilé à une formation inscrite au RNCP.
- Indiquez les **Date de début** et **Date de fin** de formation ainsi que la durée du module en jours (et heures). Si la formation n'a qu'un seul module, les dates et la durée seront identiques.
- 6 Précisez les Modalités d'intervention.
- Vérifiez les informations concernant le **Lieu de réalisation du module**. Par défaut, ce sont les coordonnées du prestataire qui s'affichent. Si la formation se déroule sur un autre site, ces données doivent être modifiées. Pour les formations à distance, ces champs ne sont pas obligatoires.





Indiquez les divers frais liés à la formation : **Frais pédagogiques**, **Frais de formateur** (correspondant aux frais de déplacements, repas et hébergement du formateur s'il vient de l'extérieur), **Frais de matériel**...

Le champ **Total coûts pédagogiques demandés** se complète automatiquement.

Indiquez si le Coût est forfaitaire, c'est-à-dire indépendant du nombre de stagiaires.

Vous avez le choix entre 2 modalités de paiement de la formation.

Si vous avez **déjà réglé les frais de formation** ou si celle-ci s'est déroulée en interne, complétez **Coût pédagogiques à rembourser à votre attention**.

Sinon indiquez le montant dans **Total coûts à payer au prestataire**, vous n'aurez ainsi aucun paiement à effectuer, nous règlerons directement la formation au prestataire.

Cliquez ensuite sur le bouton **Enregistrer** pour sauvegarder votre module. La page récapitulative des modules s'affiche. Cliquez sur **Suivant** pour accéder à l'étape de sélection des salariés.

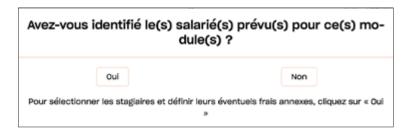
Conseil

Privilégiez la subrogation, c'est-à-dire le paiement direct du coût de la formation au prestataire! Vous n'aurez ainsi aucune démarche à effectuer pour vous faire rembourser. Indiquez le montant dans Total coûts à payer au prestataire.



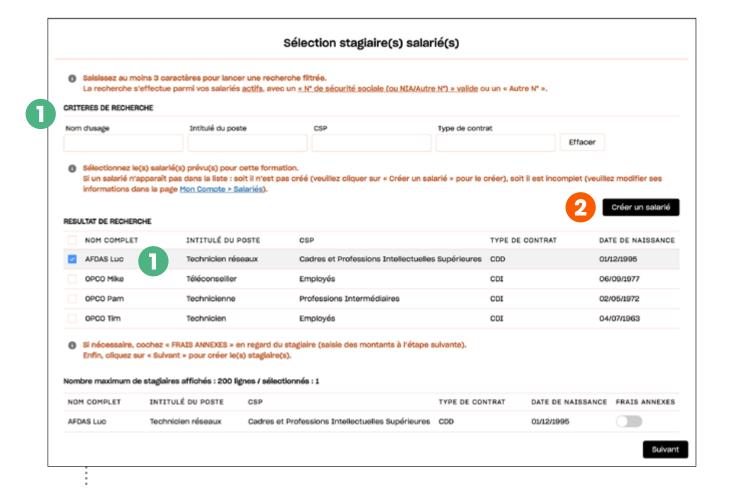
Sélectionner des salariés

Vous devez maintenant identifier le(s) salarié(s) participant au(x) différent(s) module(s). :



Si vous connaissez le ou les salarié(s) à former, cliquer sur **Oui**.

Dans le cas contraire, cliquer sur **Non**, vous pourrez ajouter vos salariés a posteriori depuis la page récapitulative avant d'envoyer votre demande.



1

À l'aide des **Critères de recherche**, affichez la liste des salariés puis sélectionnez le ou les stagiaires souhaités en cochant la case correspondante.

Si le salarié recherché n'apparaît pas dans le résultat de recherche :

- 2
- soit il n'existe pas encore dans la liste de vos salariés, utilisez le bouton Créer un salarié,
- soit des informations qui le concernent sont erronées (format du NIR ou du NIA), mettez-les à jour dans l'onglet Mon compte puis Mes salariés.
- 3
- Si la formation comporte des **Frais annexes**, glissez le curseur pour chaque salarié concerné. Puis cliquez sur **Suivant** pour accéder à l'étape de saisie des frais annexes.



Saisir des frais annexes



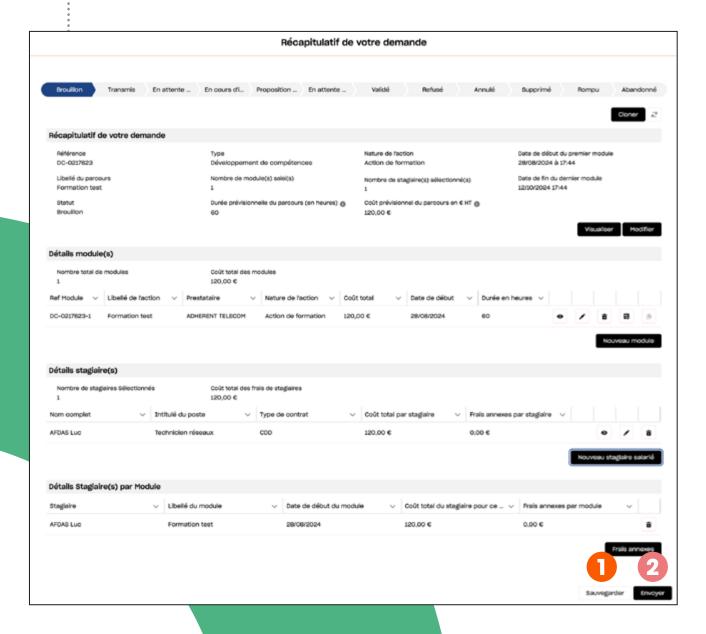
- Cliquez sur la flèche à gauche du nom du salarié pour faire apparaître les détails des champs frais annexes.
- Renseignez le montant HT de chaque frais annexe. Retrouvez sur notre site les <u>conditions de financement des frais annexes</u>. Les champs grisés sont calculés automatiquement : ils ne sont pas modifiables.
- Cliquez ensuite sur le bouton Enregistrer pour sauvegarder.



Envoyer la demande

Vous arrivez sur le **récapitulatif de la demande**. Il est encore possible de modifier les caractéristiques de votre demande ou bien d'ajouter, de modifier, de supprimer des modules ou stagiaires en cliquant sur les boutons et icônes correspondants.

- compléter/modifier une information
 visualiser un contenu
 supprimer
 avoir le détail du financement
 ouvrir une fenêtre d'explication
- Le bouton **Sauvegarder** vous permet d'enregistrer votre demande au statut brouillon et de pouvoir la compléter plus tard. Vous la retrouverez sur le portail en utilisant le menu **Mes demandes de prises en charge** depuis la page d'accueil de MyA.
- Le bouton **Envoyer** vous permet d'accéder au téléchargement des pièces justificatives.





Attention

Dans la section **Détails stagiaire(s)**, si un ! est affiché sur la ligne d'un de vos stagiaires, cela signifie que des informations ne sont pas complètes sur sa fiche salarié. Cliquez sur pour faire les modifications nécessaires.

Astuce

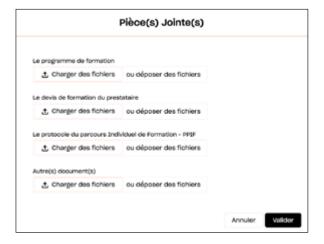
Le bouton **Cloner** vous permet de dupliquer votre demande. Pratique par exemple si vous avez la même formation pour plusieurs salariés à des dates différentes!

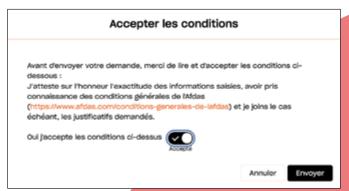
TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Ajoutez les pièces jointes nécessaires à l'instruction de votre demande de prise en charge au format PDF puis cliquez sur le bouton **Valider**.

La taille maximum autorisée est de 20 Mo pour chaque pièce jointe.

Après avoir pris connaissance des conditions générales, cochez le bouton **Accepter** puis cliquez sur **Envoyer**, votre demande est transmise à l'Afdas!







Gérer ses demandes

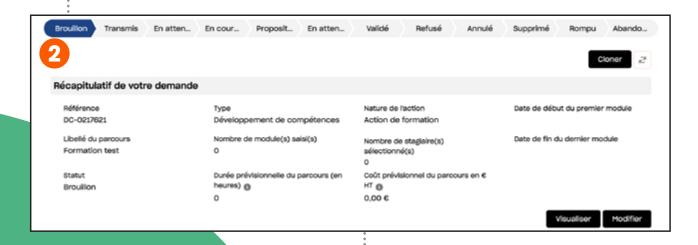
Visualiser ses demandes

Depuis le bandeau principal, cliquez sur l'onglet **Mes demandes de prise en charge** pour accéder à la liste de vos dossiers. Vous avez la possibilité :

- de trier différemment les données en cliquant sur l'en-tête de la colonne,
- de filtrer ces données en cliquant sur le bouton Y,
- d'exporter les données dans un tableau Excel en cliquant sur le bouton Export.



Vous pouvez visualiser le récapitulatif d'un dossier ou le supprimer.



2

Vous pouvez suivre l'avancement de chaque dossier dans le récapitulatif.



Annuler une demande

Vous pouvez **annuler** un dossier en cours d'instruction ou validé, en ouvrant le récapitulatif de la demande en cliquant sur . Vous aurez alors accès au bouton **Abandonner** ou **Annuler** suivant l'état d'avancement de votre dossier.

Une demande en brouillon peut être supprimée en cliquant sur la \overline 🔳 .

Si votre demande est en **brouillon**, vous pouvez la **modifier**, la **compléter**.

Elle n'est pas encore transmise au Pôle de Gestion. Si votre demande est en attente d'informations, cela signifie que le Pôle de Gestion ne peut continuer son instruction sans une intervention de votre part. Les raisons sont indiquées dans l'encadré Motif de mise en attente. Vous avez reçu un mail avec des indications pour corriger votre demande.

Si votre demande est en proposition reçue, c'est qu'il y a un reste à votre charge.

Vous avez 15 jours ouvrés pour accepter ou refuser notre proposition.

Au-delà de ce délai et sans retour de votre part, nous considérerons la proposition comme acceptée.

Accepter ou refuser un financement

L'instruction de votre demande de prise en charge par le Pôle de Gestion se finalise par l'envoi par mail d'une proposition de financement.

Si notre proposition couvre l'intégralité des frais demandés, alors votre demande est d'ores et déjà validée.

Si le financement est avec un reste à charge pour votre structure, vous avez 15 jours ouvrés pour accepter ou refuser notre proposition. Passé ce délai et sans retour de votre part, nous considérerons la proposition comme acceptée.

Cliquez sur l'icône pour accéder à la proposition de financement. Lorsqu'une demande comporte un reste à charge, vous devez donner une réponse à la proposition en cliquant sur Accepter ou Refuser.



Suivre ses demandes

Dans l'onglet **Toutes mes demandes** vous retrouverez l'ensemble des formations pour lesquelles vous avez sollicité un financement de la part de l'Afdas.





Par défaut, **ce tableau est trié par statut** (état d'avancement de votre demande) **puis par date de début de formation** (de la plus récente à la plus ancienne). Vous avez la possibilité de trier les données, les filtrer ou les exporter selon vos souhaits.

Vous retrouvez l'ensemble de vos modules avec dans la colonne **État du module** l'action attendue sur celui-ci :

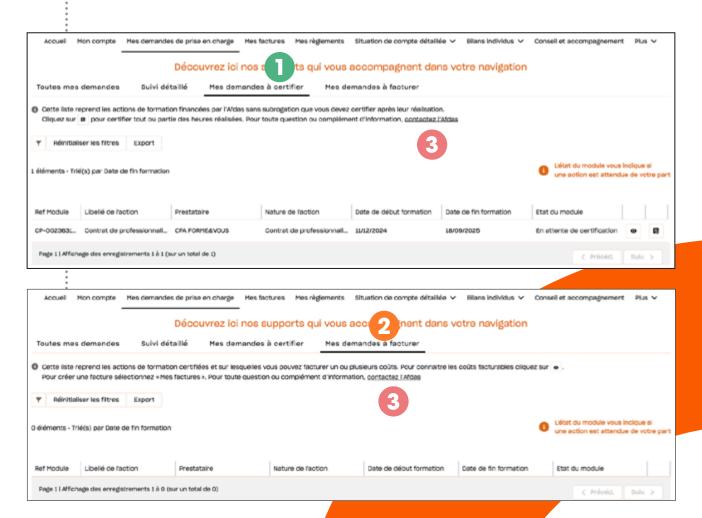
- En attente de certification: la demande de prise en charge a été validée par l'Afdas. Vous n'avez pas demandé de subrogation (paiement direct par l'Afdas au prestataire) pour ce dossier ou bien il concerne une formation interne. Vous devez certifier sa réalisation en cliquant sur pour pouvoir déposer la/les factures correspondantes.
- En attente de facturation: une facturation est attendue sur un des coûts de l'action de formation. Pour connaître les coûts facturables, cliquez sur . Pour créer une facture, sélectionnez le menu Mes factures. Référez-vous au guide Mes factures si besoin.



- Facturé en totalité: vous avez facturé la totalité des coûts facturables pour cette action de formation (l'ensemble des factures aux statuts Brouillon, Transmis, En cours d'instruction, Payé sont prises en compte).
- **Payé en totalité**: tous les coûts engagés sur l'action de formation vous ont été payés. Pour connaître les coûts payés, cliquez sur .
- Module en surfacturation: un avoir est nécessaire. Cliquez sur depuis l'onglet Mes factures.
- Convention à valider par le prestataire : l'action de formation est validée par l'Afdas et est en attente de la validation de la convention par le prestataire
- En attente de certification prestataire : l'action de formation est validée par l'Afdas, elle doit être certifiée par le prestataire après sa réalisation.



- Dans l'onglet **Mes demandes à certifier** vous retrouvez le récapitulatif des modules pour lesquels vous devez certifier la réalisation avant de pouvoir les facturer. Ces modules sont triés, par défaut, par date de fin, du plus ancien au plus récent.
- Dans l'onglet **Mes demandes à facturer** vous retrouvez le récapitulatif de vos modules pour lesquels vous devez nous adresser une facture. Ces modules sont triés, par défaut, par date de fin, du plus ancien au plus récent.
- Pour toute information complémentaire, pour entrer en relation avec les services de l'Afdas, en cliquant sur **Contacter l'Afdas**, vous serez automatiquement redirigé vers les demandes de contacts.





Contacter l'afbas

Faire une demande de contact

Pour adresser un message à l'Afdas, vous pouvez faire une demande de contact. Elle sera directement attribuée au service ou à la personne concernée par le sujet. Vous avez deux possibilités depuis le bandeau principal :





Le champ **Je souhaite** s'affiche. Il vous permet de préciser le motif de votre demande à l'aide d'une liste déroulante associée à la catégorie choisie précédemment.

Suivant le motif de votre demande, il peut vous être demandé le **N° de demande de prise en charge** (ex : DC-xxxxxx ou CA-xxxxxx) ou le **numéro de facture** (FA-xxxxxx). En cliquant sur la loupe, vous accédez à une liste correspondant aux dossiers en cours sur votre espace adhérent Afdas. **Vous pouvez ajouter une ou plusieurs pièces jointes à votre message** (les formats de fichiers acceptés sont PDF, Word et Excel).

Depuis le menu Mes demandes de contact vous pouvez visualiser l'ensemble des demandes effectuées. Grâce au statut associé à chacune vous pouvez sconnaître leur avancement : nouveau, en cours d'instruction, clôturé.

À savoir

La réponse à une demande est adressée uniquement au contact qui a fait la démarche. Si vous n'avez pas de réponse (et que la demande est clôturée), vérifiez l'adresse mail associée à votre compte dans le menu **Mon compte**, onglet **Contacts** et faites les modifications nécessaires.